

Code module : C1 - 10

Améliorer sa pratique des marchés publics par la détection des erreurs contenues dans les pièces de DCE

Sous domaines C1 - Marchés publics

Programme



- **Expertise des pièces de consultation (AAPC et RC)**
 - Analyse individuelle d' une sélection d'annonces de marches et de règlements de consultation passés en procédure adaptée et en procédure formalisée. Chaque participant doit recenser les erreurs de droit, anomalies et carences contenues dans les pièces des DCE proposés au regard de la réglementation polynésienne des marchés publics. Il s'agit également pour chaque stagiaire d'apprécier la stratégie d'achat retenue par l'acheteur public au regard de l'environnement fournisseur polynésien : choix de la procédure, de la forme de marché (ordinaire, fractionné), des modalités d'allotissement, des critères d'attribution et de leur pondération, des pièces exigées au titre de la candidature, des supports de publication utilisés...
 - Mise en commun des erreurs de droit, anomalies et carences détectées et des points d' amélioration à apporter à ces pièces.
 - Un rappel des normes applicables est effectué, chaque fois que de besoin, par le formateur.
 - Échange sur la pertinence des stratégies d'achats retenues par les acheteurs publics.
 - Réécriture collective des pièces de consultation.
- **Expertise des pièces contractuelles de plusieurs marchés**
 - Analyse d'une sélection de pièces contractuelles (CCAP, CCTP, annexes financières...) issus de différents types de marchés publics couvrant les trois catégories d'achats : travaux, fournitures et services. Dans cet exercice, les stagiaires doivent porter une appréciation sur la qualité de l' expression des besoins, sur les clauses administratives et financières des CCAP en identifiant les stipulations pouvant être améliorées afin de rendre le contrat plus efficient et éviter les contestations dans l'exécution.
 - Mise en commun des erreurs, anomalies et carences détectées dans les cahiers des charges.
 - Brainstorming sur les points d'amélioration des clauses des marchés examinés.
 - Réécriture en petit groupe des clauses déficientes et introduction de clauses supplémentaires pour sécuriser l'exécution du contrat.



7 heures - 1 jour

8h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00



6 à 12 participants



En présentiel



Public

Agents intervenant dans la préparation d'un marché public, notamment dans la rédaction des pièces du DCE. Agents chargés du contrôle des marchés publics



Pré-requis

Connaître les bases du code polynésien des marchés publics (CPMP)



Objectifs

- Rédiger de manière efficace un règlement de consultation pour sécuriser le processus de passation de leur marché et éviter les recours contentieux
- Rédiger les pièces contractuelles pour sécuriser juridiquement leurs marchés et optimiser l'efficacité de leurs achats

En cas de besoin particuliers (situation de handicap, mobilité, etc.) ou de désistement, merci d'en informer la cellule formation de la DGRH dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la formation.

CONTACT

formation@dgrh.gov.pf
40 47 79 00